



# Bulletin Municipal 2023

# L'Écho des Villages



[www.cruet.fr](http://www.cruet.fr)

Cruetneraines, Cruetnerains,

C'est avec plaisir que je vous adresse la nouvelle édition de notre « Écho du village », qui retrace en quelques pages les principales réalisations 2022, mais aussi les projets sur lesquels travaillent vos élus.

L'année qui s'achève est marquée par un conflit qui s'enlise sur notre continent, et qui nous rappelle que la paix est un exercice bien fragile à préserver dans ce monde. Elle est aussi marquée par une crise économique qui touche notre pays, l'Europe, mais aussi le monde entier. Après deux années marquées par une crise sanitaire sans précédent, nous nous retrouvons à nouveau dans un contexte difficile mis à mal par une situation dégradée de notre économie.

La commune, comme chacun, s'adapte à cette situation, malgré un contexte budgétaire tendu qui nous oblige à plus de vigilance quant à nos moyens, et qui rendent nos choix plus difficiles encore. L'année s'ouvrant dans une conjoncture compliquée et incertaine nous incite plus que jamais à la prudence, et même si les finances de la commune sont saines, il y aura des choix à faire, des opérations à différer pour ne pas mettre à mal les ressources de celle-ci.

C'est dans ce contexte que nous abordons l'année qui arrive avec des projets pour notre commune, qui contribueront à améliorer notre cadre de vie, et qui nous engageront sur la voie du développement durable. Bien entendu, nous devons être vigilants sur la réalisation de ces projets qui rencontrent un environnement économique difficile, mais les collectivités se doivent de jouer un rôle moteur pour soutenir la dynamique territoriale.

Mais la vie de la commune, c'est aussi cet état d'esprit qui anime notre village et tous ceux qui, par leur investissement au quotidien, le font vivre :

- Le mouvement associatif, dont les bénévoles, contribue au dynamisme du village avec une somme de dévouements, d'énergie et de temps consacrée aux autres qui sert l'intérêt général. Vous retrouverez toutes leurs activités au fil des pages de ce bulletin.
- Les agents communaux, pour leur dévouement constant et leur travail au quotidien pour faire vivre notre commune dans le seul but de servir la population.
- Les enseignants qui apportent leur pierre à l'édifice si précieux de l'émergence des citoyens de demain, sachant que l'éducation est le fondement de notre société.

Je profite de ces quelques lignes pour les remercier de cette vie qu'ils amènent à notre collectivité.

Malgré ce contexte difficile, j'ai envie de prononcer des vœux d'espoir, des vœux optimistes pour l'avenir, et c'est au nom du Conseil Municipal que je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2023. Je souhaite une bonne santé et le bonheur à vous tous, vos familles et vos proches. Que cette année 2023 soit la meilleure pour chacun.

Votre Maire,  
Jean-Michel Blondet

### Fin des aménagements des espaces centraux

Les travaux des aménagements publics sont arrivés à leur terme en juillet dernier. Si le calendrier n'a pas été respecté en termes de délai, le montant total des travaux a respecté l'enveloppe prévue de 768.000 € HT malgré les nombreuses difficultés rencontrées sur le terrain. Ces travaux ont pu être réalisés avec l'aide du département et de la région AURA.

Montant total des études/travaux : 767.818 € HT

- Financement commune : 489.871 €
- Subvention Département : 202.947 €
- Subvention Région AURA : 75.000 €



### Réseau d'eau potable



A la Baraterie, le chantier de reprise et de pose d'une canalisation d'eau potable sous la RD 201 et la rue de Verdun Dessus a permis la mise en place d'un nouveau poteau d'incendie afin d'assurer une meilleure sécurité de cette partie du village, remplaçant ainsi celui du Four de la Baraterie qui n'était plus aux normes. Profitant de ces travaux, la conduite a été prolongée jusqu'à l'impasse des Vergers. Le montant des travaux est de 54.255 € HT, financé entièrement par un emprunt de la commune.



### Bâtiments

Plusieurs opérations de rénovation ont été réalisées dans les bâtiments, notamment à l'école avec la réfection complète du tableau électrique et le remplacement de 3 VMC. Une remise à niveau de l'alarme incendie a été effectuée avec la réutilisation de la centrale du restaurant scolaire, permettant de couvrir tout le bâtiment scolaire avec une seule installation aux normes actuelles. Enfin, les agents communaux ont profité des vacances d'été pour rafraîchir une classe ainsi que les toilettes garçons.

## Réseau d'eaux pluviales

3 chantiers ont été menés avec la reprise du réseau d'eaux pluviales, rue du Mont Charvet, qui n'a pas résisté à la puissance d'un orage d'été et qui a nécessité le remplacement de plusieurs caniveaux béton par une canalisation PVC de plus gros diamètre, ainsi que la réfection du trottoir. Afin de canaliser l'eau de ruissellement des voiries, un caniveau a été mis en place dans la rue de la Chapelle et un regard avec grille au chemin de la Rive.



## Travaux de voirie

Plusieurs chantiers de voirie ont été menés cette année, avec la réfection des enrobés impasse du Lavoir et chemin de la Coindettaz, pour un montant total de 17.816 €.



Autres chantiers de voiries : ceux concernant la réfection de murs soutenant les voiries communales, avec la reconstruction complète du mur soutenant le parking du Masdoux au-dessus du chemin de la Charrière, celui du chemin des Mules à Cruet-Ferroux ainsi que celui du chemin de la Picarde pour un montant total de 78.347 €.



Au chemin de la Picarde, c'est la technique du cloutage avec maintien du mur par des croix de Saint-André qui a été privilégiée, car cette technique permet la réparation sans fermeture du chemin à coût maîtrisé.



## Eclairage public

La seconde tranche de rénovation de l'éclairage public, qui a eu lieu au mois de juin dernier par l'entreprise Porcheron, a concerné le remplacement de 129 lampadaires sodium haute puissance d'une puissance de 100 à 150 w par des modèles LED d'une puissance de 53 w, technologie combinant faible consommation, durée de vie, esthétique et sécurité. Dans un souci de sobriété énergétique, l'objectif de rénovation complète du réseau d'éclairage public de la commune est atteint et l'extinction partielle de nuit conduit à des économies sur la consommation mais aussi sur l'entretien. Ces travaux de rénovation se montent à 43.387 € HT avec une aide du SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie) et la région AURA.

Montant des travaux : 43.387 € HT

- SDES : 21.360 €
- Commune : 13.327 €
- Région AURA : 8.300 €



## Équipement et matériels



Une nouvelle saleuse a été achetée pour remplacer l'ancienne qui a rendu l'âme l'hiver dernier après de nombreuses années de service. Le montant de cet achat se monte à 16.560 € auprès des établissements Villeton, spécialisés dans ce matériel. Cette saleuse permettra un travail de salage plus précis et plus économe en sel de déneigement.

## Divers

Au chemin des Moulins, des travaux ont été nécessaires pour reprendre la traversée du ruisseau avec la reprise de la conduite sous le chemin. Ces travaux ont été menés en régie par nos agents communaux avec l'aide d'une entreprise de TP pour les travaux de mise en place des canalisations.



# BUDGET

## 2022

### Budget de l'eau

Comme beaucoup de collectivités, la commune de Cruet gère son réseau d'eau potable avec l'appui d'un prestataire (VEOLIA) qui assure le suivi, l'entretien et les différents travaux sur le réseau. Pour administrer cette compétence, la commune dispose d'un budget annexe, le **budget de l'eau**, distinct du budget principal, mais voté chaque année par le Conseil Municipal et permettant d'établir le coût réel du service, et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs afin d'équilibrer les comptes. Comme pour le budget principal, il comporte la section de **fonctionnement** (gestion courante) et d'**investissement** pour préparer l'avenir.

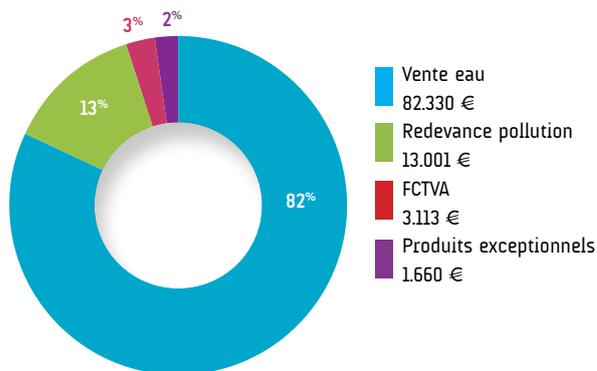
La **section de fonctionnement** permet d'assurer le quotidien avec les **recettes** (vente de l'eau principalement et les subventions) et les **dépenses** qui sont constituées par le contrat qui nous lie à notre prestataire, l'entretien du réseau et les différents travaux (essentiellement les réparations de fuites) effectués sur le réseau tout au long de l'année. Le ratio recettes/dépenses constitue l'auto-financement, c'est à dire, la capacité pour la commune de financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir à l'emprunt.

Comme on le voit sur les graphiques ci-contre, le budget de l'eau est contraint et la section de fonctionnement ne permet plus de dégager un excédent suffisant (seulement 1.310 € en 2021) pour abonder la section d'investissement, réduisant d'autant la capacité de projets pour rénover le réseau. De même, certaines années, la section de fonctionnement se retrouve en déficit, celle-ci devant être compensée par le budget général. Malgré une gestion rigoureuse, mais devant une situation qui s'aggrave d'année en année, le Conseil Municipal a acté la modification des tarifs de l'eau potable pour l'année 2023, avec une évolution sensible des tarifs permettant d'assurer le financement correct du budget de l'eau pour maintenir et assurer un service de qualité de la distribution d'eau potable.

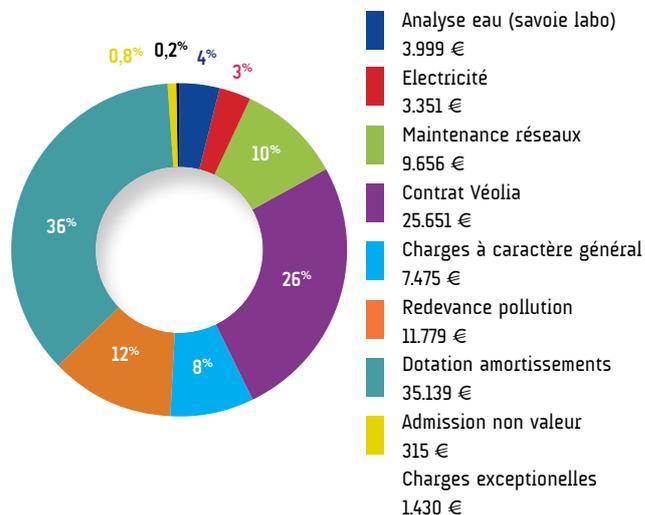
### Tarifs de l'eau

Lors de sa session du 29 novembre 2022, le Conseil Municipal a voté une refonte des tarifs de l'eau potable. En effet, ces tarifs n'avaient pas augmenté depuis 2013. Il a été décidé d'abaisser la part fixe de la facture de 67,77 € HT à 57,00 € HT (-16%) et d'augmenter le tarif du m<sup>3</sup> d'eau de 0,9362 € HT/m<sup>3</sup> à 1,35 € HT/m<sup>3</sup> (+44%). Cette hausse conséquente était inéluctable pour notre commune. Ce tarif reste cependant inférieur à ce qui se pratique sur les communes de Cœur de Savoie. Les investissements nécessaires sur le réseau communal étaient devenus impossibles ces dernières années. Pour les derniers travaux de mise à niveau, l'emprunt a été systématique et pour 100% du montant programmé.

Recettes de fonctionnement 2021  
100.104 €



Dépenses de fonctionnement 2021  
98.794 €



	Facture HT avec l'ancien tarif	Facture HT avec le nouveau tarif	Evolution en %
30m <sup>3</sup>	95,87 €	97,50 € (+1,63 €)	1,7 %
60m <sup>3</sup>	123,94 €	138,00 € (+14,06 €)	11,3 %
90m <sup>3</sup>	152 €	178,50 € (+26,50 €)	17,4 %
120m <sup>3</sup>	180,11 €	219,00 € (+38,89 €)	21,6 %

Au-delà de l'augmentation du prix de l'eau, il faudra désormais avoir une réflexion plus globale sur l'utilisation de la ressource en eau qui est, comme chacun a pu le constater, devenue parfois rare même dans nos départements alpins.

# PROJETS

DÉJÀ ENGAGÉS POUR 2023

## Une nouvelle mairie dotée d'une chaufferie bois

Le projet de la nouvelle mairie, espace multi-services, chaufferie collective avance à son rythme, avec les premières ébauches de l'équipe Architecture-Energie qui a été choisie pour élaborer et suivre ce futur chantier. Plusieurs esquisses ont été nécessaires pour aboutir à un projet qui a été retenu par les élus. Projet ambitieux, qui va considérablement modifier la physionomie du centre du village, et qui permettra d'accueillir le public dans de meilleures conditions, améliorer les conditions de travail des agents, ramener de la vie dans notre village et nous engager sur la voie du développement durable tout en améliorant notre cadre de vie. Débute alors un travail plus approfondi, entre la municipalité et l'architecte, pour arriver à la phase de l'avant-projet définitif qui aboutira au dessin final. Le département de la Savoie nous accompagne dans ce travail en finançant à hauteur de 80% la dépense de 28.575 € du bureau d'études ENERBAT, à qui nous avons confié une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour les performances énergétiques.

## Tranche 2 du Pray

Les conditions économiques du moment ralentissent le développement de la tranche 2 du Pray, notamment le projet des logements collectifs de la Savoisiennne Habitat qui prend du retard suite à une modification majeure du projet. Les constructions individuelles, quant à elles, prennent forme avec le premier coup de pelle pour deux d'entre d'elles, les permis de construire étant validés ou en cours pour les autres.



## Aménagement du cimetière

Dans le cadre de l'aménagement du cimetière, l'achat de la grange, située à proximité de l'entrée, a été actée en octobre 2022. Le bureau d'études ETI, chargé de cette opération, a travaillé sur un avant-projet pour rendre le cimetière plus accessible, et une première réunion a été organisée pour présenter le travail aux élus. Le budget de l'opération s'élève à 120.000 € TTC hors coût d'achat du terrain et du bâtiment jouxtant le cimetière, avec une aide de l'État et du Département de la Savoie.

**Budget de l'opération : 120.000 € TTC**

- Commune : 52.742 €
- DETR (état) : 40.000 €
- Département de la Savoie : 27.258 €

Les premiers travaux vont démarrer par la démolition de la grange pour en faire un parking avec une place PMR. Suivront le cheminement dans le cimetière, avec la reprise des allées, des escaliers, ainsi que la création d'une ouverture dans le mur de l'ancien cimetière pour un accès plus facile au columbarium. L'entrée du cimetière sera retravaillée pour la rendre plus accessible.

Profitant de ces travaux de déconstruction, il a aussi été décidé de la destruction de l'ancienne salle des fêtes, sa vétusté rendant le site dangereux. Son emplacement servira de parking pour les manifestations dans l'attente d'un futur projet. Une page se tourne dans l'histoire de la commune, avec la démolition de ce bâtiment qui emmène avec elle de nombreux souvenirs pour les Cruetnerains ayant connu l'époque des soirées dansantes dans cette salle.



Souvenir de Soirée

© La Cliquette de Cruet



## Signature du Contrat territoire de Cœur de Savoie - Région AURA

Les élus régionaux ont fixé un nouveau cadre de relations entre la Région et ses territoires dont elle est un partenaire en matière d'investissements, avec de nouveaux dispositifs d'aides aux communes. Dès le printemps 2022, les élus régionaux, ont lancé une phase d'identification des projets d'investissement auprès de chaque commune. A l'issue de cette phase de dialogue, un contrat Région a pu être élaboré au bénéfice de celle-ci, et in fine de leurs habitants, pour aboutir à la signature avec le territoire Cœur de Savoie. Dans ce cadre, la commune de Cruet a obtenu une subvention pour le projet de la nouvelle mairie



Signature du contrat de territoire Cœur de Savoie à la mairie des Mollettes avec les conseillers régionaux, Emilie Bonnavard et Éric Sandraz

## Quels sont les obligations pour mes travaux ?

**Vous avez déposé une demande de permis de construire ou une déclaration préalable et vous avez obtenu une autorisation pour la réalisation de votre projet... Connaissez-vous la marche à suivre avant, pendant et après vos travaux ?**

### Affichage

Dès la notification de l'arrêté ou dès la date à laquelle l'autorisation est obtenue, **vous devez procéder à l'affichage de l'autorisation sur le terrain et ce, pendant toute la durée des travaux.** Votre autorisation doit être lisible depuis la voie publique. L'obligation d'affichage a notamment pour vocation de permettre de s'assurer que votre construction est conforme à la réglementation et ne causera pas de nuisances particulières. Le délai de recours étant de 2 mois, il n'est pas recommandé de commencer vos travaux avant expiration de ce délai. Seule votre mairie pourra vous notifier une absence de recours sur votre dossier à l'issue du délai.

### Déclaration d'ouverture de chantier (permis de construire)

Dans le cas d'un permis de construire et dès le commencement des travaux, vous devez déclarer l'ouverture de chantier à la mairie du lieu de votre projet.

### Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

Vos travaux achevés, vous devez déposer en mairie le document intitulé « Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux » (DAACT). Dès réception de cette déclaration, l'administration dispose d'un

délai de trois mois pour vérifier la conformité des travaux au permis de construire ou à la déclaration préalable. Nous vous rappelons l'importance de cette déclaration car elle sera exigée par le notaire dans le cadre de la mise en vente de votre bien ou par votre assurance dans le cadre d'un sinistre.

L'ensemble des Cerfa nécessaires aux demandes et déclarations d'urbanisme est disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), rubrique logement puis urbanisme.

## A quoi sert la taxe d'aménagement ?

La collecte de cette taxe, suite à une délivrance d'une autorisation d'urbanisme, sert à financer les charges globales d'équipements publics nécessaires à l'urbanisation. Les travaux soumis sont : **les opérations d'aménagement et les constructions, les reconstructions et agrandissement des bâtiments, et certaines installations de différente nature.** Elle est recouvrable en 1 ou 2 fois selon son montant. Afin de la prévoir dans le budget de votre projet, vous pouvez vous aider avec la fiche de calcul disponible sur notre site Internet [www.cruet.fr](http://www.cruet.fr) rubrique urbanisme/fiscalité. Le taux communal en vigueur est de 4% et le taux départemental est de 2,5%.

## Modification simplifiée du PLU

Le 8 février 2020, les agglomérations Grand Chambéry, Grand Lac et la Communauté de Communes Cœur de Savoie (dont Cruet est membre) ont approuvé la révision de leur SCoT, avec lequel le PLU de Cruet doit se mettre en compatibilité, ce qui nécessite quelques modifications du règlement du PLU. Par ailleurs, la mise en application du PLU depuis 5 ans a mis en évidence certaines difficultés d'application et la nécessité de quelques évolutions mineures qui, tout en respectant le PADD, permettront de faciliter l'application du règlement. La procédure de modification simplifiée ne nécessite pas d'enquête publique mais nous procéderons à la mise à disposition du dossier au public comme le demande la réglementation.

## Dématérialisation des dossiers



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez déposer vos dossiers par voie dématérialisée sur le portail communal : <http://sve.sirap.fr/#/073096> Bien entendu, il est toujours possible de déposer les demandes sous forme papier auprès du secrétariat. Par ailleurs, une adresse électronique vous est mise à disposition pour tous renseignements concernant l'urbanisme : [urbanisme@cruet.fr](mailto:urbanisme@cruet.fr)

## Vie locale

### Du nouveau à la bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale poursuit son opération « Voyage » avec ses marque-pages réalisés par les élèves de l'école. Ceux-ci vous accompagnent tout au long de vos lectures, vous pouvez envoyer une ou plusieurs photos du marque-page en vacances sur [animation@cruet.fr](mailto:animation@cruet.fr), puis laisser le marque-page dans le lieu de votre choix ou le garder précieusement.



La bibliothèque municipale poursuit également sa modernisation, pour répondre au mieux aux besoins de ses utilisateurs. Après le tri des livres l'année dernière, le système informatique a été changé. Un nouveau logiciel a été installé l'été dernier, il permet une facilité de gestion des ouvrages, ainsi qu'une prise en charge plus rapide des bénéficiaires. Ce logiciel comporte aussi de nouvelles fonctionnalités, telle qu'une passerelle vers le site de Savoie Biblio mais aussi un portail dédié aux utilisateurs de la bibliothèque, fonctionnalités qui seront mises en service ultérieurement.

« Le monde est un livre dont chaque pas nous ouvre une page. »

A. De Lamartine

#### Horaires de la bibliothèque

- le lundi de 16h00 à 18h00
- le mardi de 16h30 à 18h30
- le mercredi de 9h00 à 12h00
- le samedi de 10h00 à 12h00

### Des cabanes à livres

La commission développement durable installera une cabane à livres en 2023 en cœur de village. Une habitante de la Baraterie a d'ores et déjà proposé un petit meuble de récupération à cette fin, installé dans l'abri bus de la Baraterie. Le principe est que chacun puisse venir déposer un ou plusieurs livres, les échanger, en prendre un ou plusieurs... La seule règle est de respecter les lieux : ce n'est pas un débarras ! Un troc de livres se déroulera en partenariat avec Cœur de Savoie le 13 mai prochain.

### Célébrations du 8 mai et du 11 novembre

Comme chaque année, les élus et la population se sont réunis autour des anciens combattants aux deux monuments aux morts du village, pour célébrer la fin des deux guerres mondiales. La Clique de Cruet a accompagné ces moments importants ainsi qu'un détachement du 13<sup>ème</sup> BCA venu rendre les honneurs aux morts pour la France le 11 novembre dernier.



### Forum des associations



C'est désormais un rendez-vous annuel ! Le forum des associations de Cruet a eu lieu le 11 septembre, en même temps que le vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes. Situé cette année dans le parc de l'espace Mont Charvet, il a permis la rencontre entre les différents intervenants des associations cruetneraines et la population. Un bon moment de convivialité au cœur de notre village.

## Déploiement de la fibre

Sur notre commune, c'est le prestataire Constructel qui assure le déploiement pour le compte de Xp Fibre (ex Savoie Connectée). Suite à la signature de conventions, deux armoires de connexions ont déjà été posées, et les dossiers techniques avec la commune sont validés. Plusieurs implantations de poteaux

sont rendues nécessaires pour le tirage des lignes qui est en cours. D'après le planning prévisionnel présenté lors du dernier comité de pilotage, les travaux de déploiement de la fibre optique sont prévus pour le second semestre 2022 et les travaux en cours confirment ce prévisionnel. Ainsi, certaines prises seraient raccordables au cours du premier semestre 2023 après le gel réglementaire prévu par les textes. La fin du déploiement est prévue au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2024 sur le Département de la Savoie.



## Un problème du quotidien ? Qui sont vos interlocuteurs ?

Sur le territoire Cœur de Savoie, les mairies et la Communauté de Communes sont les interlocuteurs privilégiés pour répondre à vos demandes sur les services du quotidien. La Communauté de Communes demeure l'interlocuteur privilégié pour recueillir les demandes des habitants pour les démarches qui la concernent (assainissement, gestion des déchets, transports scolaires, rénovation de l'habitat), la mairie ayant en charge l'eau potable et l'éclairage public.

### l'assainissement

Tél. 04.57.08.82.01 - [secretariat.tech@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:secretariat.tech@cc.coeurdesavoie.fr)

### Le transport scolaire (primaires et collèges)

Tél. 04.79.75.99.02 - [transportscolaire@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:transportscolaire@cc.coeurdesavoie.fr)

### La gestion des déchets (ordures ménagères, tri sélectif, déchèteries...)

Tél. 04.57.08.82.01 - [dechets@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:dechets@cc.coeurdesavoie.fr)

### Rénovation de l'habitat, J'éco rénove en Cœur de Savoie

Tél. 09.70.21.13.42/06.35.07.67.57 - [renovation.habitat@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:renovation.habitat@cc.coeurdesavoie.fr)

Pour les gestionnaires des réseaux EDF, Télécom et Eau Potable, vous trouverez leurs coordonnées sur vos factures pour les contacter en cas de difficultés.

## Marché de producteurs locaux

Une première à Cruet ce jeudi 10 novembre 2022 avec un marché de producteurs organisé par la municipalité. Plusieurs producteurs locaux avaient répondu présents à la commission développement durable pour ouvrir ce premier marché. Avant même l'heure d'ouverture, les premiers « clients » (fins connaisseurs, amateurs de bonne qualité, engagés pour soutenir l'activité locale) étaient déjà présents, prouvant combien les habitants sont en attente de cette proximité de services. Venus en famille, entre voisins, ou pour le plaisir de rencontrer du monde, chacun était très satisfait de cette animation.

Rendez-vous est donné chaque premier jeudi du mois en cœur de village de 16h à 18h30 pour un large choix de produits locaux étoffé au fil de l'année. Les producteurs locaux proposent légumes bio, produits laitiers, pain, douceurs sucrées, produits traiteurs, miel et produits de la ruche, savons, compositions de fleurs séchées, de la spiruline, du vin, et de la restauration sur place ou à emporter... De quoi régaler toutes les papilles.



## Votre sécurité



### Le DICRIM

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été conçu pour votre famille et vos proches au titre de l'information et de la sensibilisation aux risques naturels et technologiques encourus et aux mesures de sauvegarde que vous pourriez être amenés à prendre pour vous en protéger. Il est consultable sur notre site Internet, rubrique sécurité et prévention. Édité en 2013, en parallèle du Plan Communal de Sauvegarde, les consignes restent d'actualité à ce jour.

## Repas des aînés

Pour la seconde année consécutive, du fait de la situation sanitaire, c'est un colis de produits locaux qui a remplacé le traditionnel repas.

## Véloroute

### Un mode de déplacement doux à la fois ludique et pratique au quotidien

La V62, véloroute des Préalpes en Combe de Savoie, qui relie Annecy à Montmélian via Ugine et Albertville, a été poursuivie sur notre commune. Depuis la mi-août, les travaux ont été menés entre le monument des fusillés du 8 juin 1944 à Cruet et le monument aux morts à Arbin sur une portion de 3,6 km dans un cadre bucolique le long du canal : nettoyage puis déboisement des abords du canal et finalisation des enrobés au printemps 2023. La berge du canal, érodée, a été reprise par une technique qui permet de la revégétaliser et de la conforter. A terme, la véloroute des Préalpes assurera la connexion entre la Viarhônga et la V63 qui longe l'Isère de Montmélian jusqu'aux portes de la Drôme. Elle sera aussi la porte d'entrée vers La Maurienne via la V67 qui est en cours d'aménagement. Dans le cadre de l'écomobilité, elle permettra également de relier les différents sites de la Combe de Savoie pour les trajets quotidiens.



## Votre sécurité (suite)

### Le Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil permettant de planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectifs l'information préventive et la protection de la population. Ce PCS n'étant efficace que lorsqu'il est mis à jour, nous vous proposons de remplir le questionnaire en ligne sur notre site Internet, afin que les secours puissent intervenir rapidement en cas de crise et cibler les personnes les plus vulnérables ou de vous signaler à notre secrétariat.

### Crise énergétique

Comment savoir à quel moment réduire sa consommation pour éviter les potentielles coupures ? Véritable météo de l'électricité, **Ecowatt** qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français. A chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité. Inscrivez-vous aux alertes pour être informé en temps réel. [www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr)



## Une trentaine de nouveaux habitants !

Cette année, la municipalité a renoué avec le pot des nouveaux. Ainsi, le vendredi 9 septembre au soir, une trentaine de nouveaux arrivants, de tous les hameaux de Cruet, se sont rassemblés dès 19 heures à la

salle des fêtes. Ce moment convivial fut l'occasion de faire connaissance, faire découvrir notre village, son environnement et ses activités au travers des nombreuses associations cruetneraines.



## ETAT-CIVIL

### MARIAGES

Nous félicitons ces heureux mariés

Mathieu Pace et Adèle Thillerot, le 20 août

Jean-Noël Plauchu et Catherine Albrand, le 22 octobre

Romain Descotes et Amandine Clère, le 26 novembre

### NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux bébés

Marcel Grand, le 4 mai

Daphné Pons, le 30 juillet

Anya Barré, le 19 novembre

Owen Le Norgant, le 22 décembre

### DÉCÈS

Nous rappelons nos meilleures pensées à l'entourage des personnes décédées

Yvon Jacquelin, le 4 janvier

Bernard Voiron, le 12 janvier

Gilbert Moine, le 26 janvier

François Bachut, le 6 février

André Dumon, le 28 février

Césarine Pichon née Arnaud, le 1<sup>er</sup> mars

Hélène Nicoud née Pariès, le 6 avril

Claudine Cours née Rostaingt, le 25 mai

Patrick Pichon, le 4 août

Daniel Sueur, le 6 août

Marie Fernex de Mongex née De Blic, le 4 septembre

Jean Billard, le 5 octobre

Huguette Torchio née Dijoud, le 11 octobre

Daniel Magnin, le 19 décembre

Marc Orset, le 26 décembre

## Hommage

**Bernard Voiron**, ancien maire de Cruet, nous a quitté le 12 janvier dernier dans sa 90<sup>ème</sup> année. Homme public apprécié, il a beaucoup donné pour la vie publique et la commune de Cruet lui doit énormément. Son parcours d'élu commença très tôt et durera 36 ans. Elu conseiller municipal à 34 ans en 1965, il prendra la fonction de maire dès le mandat suivant en 1971. Il assumera cette charge pendant 30 ans jusqu'en 2001, faisant preuve de constance et d'une disponibilité sans faille au service de ses concitoyens, tant il était passionné par la vie municipale. Comme pour beaucoup de maire, le Conseil Municipal, c'était sa deuxième famille, son investissement et son dévouement pour sa commune

était le prolongement normal de son engagement au service de ses concitoyens.

Rappeler 30 années de mandature en quelques lignes n'est pas facile, mais il a su conduire la commune de Cruet dans la voie de la modernité avec la concrétisation de plusieurs réalisations. Il serait fastidieux de lister tout son apport pour notre village, mais l'on peut en mentionner quelques-uns, tels que les réseaux d'eau ou d'assainissement, la construction de l'école primaire, la salle polyvalente, la zone artisanale, les différents lotissements, pour ne citer que les plus visibles, et qui ont forgé l'image de notre village telle que nous le connaissons aujourd'hui.



## Vie scolaire

### Les brèves de l'école

#### Défi éco-mobilité

Les élèves ont participé au défi éco-mobilité organisé par Cœur de Savoie qui a pour but d'utiliser les modes de transport « doux » pour les déplacements domicile/école. L'opération a connu un joli succès puisque plus de 75% des enfants ont joué le jeu, permettant même à l'école de remporter un prix. D'une manière générale, nombreux sont les élèves qui vont à l'école à pied, à vélo ou encore en trottinette, participant ainsi tout au long de l'année à cette éco-mobilité.

#### Calculatrices CM2

Comme chaque année, la municipalité a remis une calculatrice aux 19 élèves de CM2 afin de marquer leur départ de l'école communale vers le collège.

#### Départ en retraite

Du changement dans le personnel périscolaire avec le départ à la retraite d'Irène Corvi qui a assuré, pendant 27 ans, le service de restauration scolaire de l'école ainsi que l'entretien des bâtiments publics. 27 années de service auprès des enfants, assurées avec assiduité et rigueur, mais toujours dans la bonne humeur. Un pot de départ a permis de

réunir tous les agents de la commune afin de partager le verre de l'amitié, lui remettre quelques cadeaux, et surtout lui souhaiter de profiter pleinement des bons moments de la retraite.



C'est désormais Marie-Jo Yousfi qui remplace Irène au service de restauration scolaire, depuis la rentrée de septembre.

## Contrat Vert et Bleu Forêt alluviale

Dans le cadre du contrat Vert et Bleu, le sentier pédagogique des libellules prend forme avec la pose du mobilier didactique. Plusieurs haltes thématiques reprennent un code couleur, afin de sensibiliser les visiteurs à conserver et à développer, au-delà de nos quelques 60 hectares de forêt, cet espace unique de biodiversité dont le rôle écologique est important en Combe de Savoie. La signalétique a été réalisée par l'entreprise PIC-BOIS, les maquettes conçues par le bureau d'études ATEMIA.



Dans le même temps, un travail a été mené avec les élèves de l'école de Cruet autour de cette thématique, et a abouti à l'élaboration d'un livret scientifique. Une partie des travaux de ce sentier, notamment le balisage, sera effectué par la commune et l'inauguration aura lieu cette année.

La réalisation de ce sentier a été menée à bien par la commune de Cruet dans le cadre du contrat Vert et Bleu porté par la Communauté de Communes Cœur de Savoie et la participation financière de la région AURA à hauteur de 50% et du Département de la Savoie à hauteur de 30%.

Montant des travaux : 71.500 € HT

- Région AURA : 35.750 €
- Département de La Savoie : 19.800 €
- Commune : 15.950 €



## Balade éco-citoyenne

Au mois de mai, la municipalité avait donné rendez-vous aux habitants de Cruet pour une journée éco-citoyenne. Le but : nettoyer la forêt alluviale tout en sensibilisant aux richesses naturelles du site.

Ce n'est pas la première édition, et ce type d'action est toujours à double tranchant. En effet d'un côté le camion municipal a fait plusieurs trajets à la déchetterie pour amener des tas de plastiques, ferrailles, ou débris en tout genre, ce qui prouve l'utilité de la mobilisation citoyenne. D'un autre côté, retrouver chaque année des déchets sur ce site fragile prouve aussi la non-conscience de certains utilisateurs quant à la pollution de l'environnement.

Ces actions seront donc reconduites, en espérant que bientôt plus aucun déchet ne sera à ramasser.



Une seconde action a été menée en lien avec l'ensemble des classes de l'école de Cruet : les enfants sont très réceptifs et ont tout à fait la notion de la préservation de leur environnement proche. Ils ont ainsi parcouru les alentours de l'école pour ramasser les débris. Ils bénéficient pendant leur scolarité de la dynamique engendrée par la labellisation « éco école » de leur établissement.



# Le service « déchets » de la Communauté de Communes Cœur de Savoie a besoin de vous !

La gestion des déchets verts est actuellement un domaine en mouvement, la législation évolue et les enjeux écologiques demandent une adaptation à ces nouvelles exigences dans les années qui viennent. Dans ce cadre, une consultation sur des secteurs-témoins est en cours afin d'évaluer les pratiques des habitants en matière de

compostage et de jardinage au naturel. Voici un questionnaire rapide et anonyme :

<https://forms.gle/xTYG4GsN2X5HjnE19>

Pour ceux qui auraient déjà répondu à cette enquête, merci de ne pas la remplir à nouveau afin de ne pas fausser les résultats.

## Focus actualités « nature et environnement »



**Vignes « ensauvagées »** : certains habitants de Cruet ont reçu un courrier des services du Ministère de l'Agriculture : en effet, une maladie incurable, la Flavescence dorée, (sans danger pour les êtres humains) peut atteindre les vignes cultivées et les vignes « ensauvagées » peuvent en être des réservoirs. Il convient donc d'arracher ces plants pour éviter toute contamination.



**Ambrosie** : cette plante est en plein essor dans notre département et sur notre commune. Son pollen est très allergène et peut provoquer des réactions (surtout aux mois d'août et septembre) chez toute personne

même sans précédent d'allergie ou prédisposition génétique. Pour tout renseignement consulter le site internet [signalement-ambrosie.fr](http://signalement-ambrosie.fr)



**Moustiques** : le moustique tigre est présent sur notre commune, il peut non seulement être vecteur de virus mais aussi engendrer des nuisances par ses piqûres intempestives même en journée, et les cloques et les démangeaisons qui s'en suivent. Des mesures de préventions s'imposent : curer les gouttières pour faciliter le bon écoulement des eaux, vider régulièrement ou supprimer (ou les remplir de sable) les coupelles sous les pots de fleurs, vases, ranger tous les objets susceptibles de se remplir d'eau de pluie (matériel de jardinage, jouets...), recouvrir les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu. Pour tout renseignement consulter le site [signalement-moustique.fr](http://signalement-moustique.fr)

**Les chenilles processionnaires**, aux poils très urticants, peuvent entraîner des troubles de la santé tels que démangeaisons, conjonctivite, maux de gorge... La vigilance est donc de mise, en évitant tout contact avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées. En effet, les poils urticants de

la chenille se détachent très facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent. Afin de renforcer la coordination des actions de prévention et de lutte contre les chenilles processionnaires, un observatoire des chenilles processionnaires a été mis en place depuis juin 2021 par le Ministère chargé de la Santé en partenariat avec les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie et le ministère de l'Intérieur. Voir le site [chenille-risque.info](http://chenille-risque.info)



**Tiques** : Après une promenade en forêt ou dans les bois, dans les herbes hautes des prairies, mais également dans les espaces verts des zones urbaines, et même dans son jardin, il est important de rechercher les tiques qui auraient pu s'accrocher à votre peau. En effet, si celles-ci sont infectées, vous pouvez être contaminé et présenter une des maladies à tiques.



*Des animations spécifiques sur ces différentes espèces à enjeu pour la santé humaine seront organisées courant 2023 afin de mieux connaître les bons gestes.*

## Ramassage des encombrants

La commune organise un ramassage des encombrants chaque premier mercredi du mois. C'est un service gracieux qui concerne uniquement les gros encombrants pour les personnes qui n'ont pas les moyens de les emmener à la déchetterie. Merci de vous inscrire auprès du secrétariat de Mairie avant le lundi précédent le ramassage et de

préciser le type de vos objets à débarrasser. Si votre demande est validée, les services administratifs vous préciseront les modalités du ramassage.

**Rappel : la carte d'accès aux déchetteries intercommunales est gratuite : se rapprocher de la Communauté de Communes Cœur de Savoie pour l'obtenir.**

### PENSEZ-Y !

Donnez une seconde vie à vos objets ! Une benne de récupération des objets en bon état est à disposition à la déchetterie de Saint-Pierre d'Albigny à destination de la recyclerie locale Fibrethik.

La gestion des déchets (ordures ménagères, tri sélectif, déchèteries...) : Tél. 04.57.08.82.01 - [dechets@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:dechets@cc.coeurdesavoie.fr)

## Amélioration du cadre de vie

Grâce au programme d'action en faveur de la biodiversité du Contrat Vert et Bleu porté par la Communauté de Communes, notre commune a bénéficié de nombreux plants afin de constituer une haie fleurie au sud du pré de l'école et planter un immeuble à insectes à proximité. Des Prunus aux belles fleurs roses printanières sont venus enrichir le secteur du Pray. Un poirier et un pommier sauvage ont complété le verger à l'école qui bénéficie des bons soins d'une maman de l'école lors de la taille hivernale. Des arceaux à vélos seront installés prochainement en cœur de village : ils sont aussi gracieusement fournis par la Communauté de Communes Cœur de Savoie.

## VIE ASSOCIATIVE CULTURELLE ET SPORTIVE

Nous avons sollicité toutes les associations. Les textes ci-après sont ceux qui nous ont été fournis. Ces textes sont sous la responsabilité des associations qui les ont rédigés.

### Les Airelles

Que de nouveautés pour cette rentrée de septembre aux Airelles ! Après 10 ans de cours enrichissants, émouvants, conviviaux et intenses dans l'effort, Rémy a poursuivi de belles opportunités professionnelles et a passé le flambeau des Airelles à une toute jeune recrue, Ophélie, qui a su reprendre haut la main les activités du club. La saison 2021-2022 s'est terminée sur une note festive à l'occasion du départ de Rémy et pour l'arrivée d'Ophélie le 7 juillet dernier (preuve en images). Qui dit nouveau coach, nouveaux cours ! Retrouvez les activités de Zumba, renforcement musculaire, cardio training et stretching tous les jeudis soir à la salle des fêtes ! Les indécis peuvent toujours venir tester les cours sans engagement et s'inscrire toute l'année, n'hésitez pas à venir nous voir ! Convivialité (et sport tout de même) garantis sans modération !

**Présidente : Céline Brun - Tél. 06.88.97.54.36**

**Animatrice : Ophélie Zanna**

**Courriel : [lesairelles.cruet@outlook.fr](mailto:lesairelles.cruet@outlook.fr)**

**Facebook : [facebook.com/lesairelles.cruet73](https://facebook.com/lesairelles.cruet73)**



### Le Comité des fêtes



La fin d'année est toujours propice à faire un bilan. Pour le comité des fêtes, celui-ci est satisfaisant, et le Président peut être fier de son équipe qui a su mener à bien les animations de cette année. Malgré les problèmes rencontrés avec le Covid, les manifestations comme la Tartiflette et le vide grenier, ainsi que la fête de la Treille, ont rencontré de beaux succès. Pour l'année 2023, l'Assemblée Générale qui aura lieu le 12 janvier 2023, sera l'occasion de décider des nouvelles manifestations pour 2023, même si quelques-unes comme la tartiflette et sa soirée dansante avec Pascal Prévot le 11 février ainsi que les Années 80 le 22 avril avec son repas traditionnel sont déjà inscrites au calendrier. Pour le second semestre, le vide grenier ainsi que la fête de la treille sont toujours d'actualité. Toutes personnes désireuses de participer à l'animation festive de la commune peuvent se joindre à nous lors de l'Assemblée Générale, ou contacter le Président pour plus de renseignements. Un grand merci à toute la population pour sa participation à ces manifestations, mais aussi à la municipalité, pour son aide dans le prêt des salles qui nous facilite la préparation de nos activités.

**Président : Hervé Lefebvre**

**Courriel : [hervelefebvre1957@gmail.com](mailto:hervelefebvre1957@gmail.com)**

**Tél. 06.70.56.46.24**

**Facebook : [facebook.com/comitedesfetesdecruet](https://facebook.com/comitedesfetesdecruet)**

## Cap Développement



Comme il en est pour de nombreux Pays dans le monde, la vie de la population du Burkinafaso n'a pas été facile cette année. En un an, le Burkina vient de vivre 2 coups d'Etat successifs. Dans cette grande insécurité, nos amis burkinabés souffrent, et si le gouvernement tente de sécuriser les villes, les villages doivent vivre dans une grande discrétion pour ne pas attirer l'attention des djihadistes.

Le collège de Konankoira est maintenant entièrement financé, mais, dans ce climat de crainte et de défiance, beaucoup d'écoles et

de collèges, dont celui de Konankoira sont actuellement fermés. Les élèves du collège (6<sup>èmes</sup> et 5<sup>èmes</sup>) sont provisoirement accueillis dans des collèges de Nouna et la classe de 4<sup>ème</sup>, dans les locaux de la Maison des Associations, poursuivant ainsi leurs études en attendant de retrouver leur collège.

Les activités (autres qu'éducatives) menées par Cap Développement, peuvent se poursuivre apparemment sans être inquiétées, car moins exposées. Ainsi, les jardins communautaires ont bien fonctionné et l'année a été relativement bonne. En ce qui concerne la phase 3 du projet « Dji doni Djan » (eau potable et latrines), les travaux avancent et doivent se terminer en été 2023 avec la construction de 41 latrines et 20 forages pour l'eau potable.

Bien que certains puissent se demander pourquoi poursuivre notre aide, avec toute cette insécurité, il nous semble, au contraire qu'il faut, tant qu'ils nous le demandent, ne pas les abandonner dans leurs efforts de développement. Ce sont des personnes

qui subissent la situation et qui veulent vivre, chez eux, dans leur Pays. Ici, Cap Développement n'a pas cessé de les soutenir et nous voulons remercier tous les adhérents et amis qui continuent de se mobiliser, par leur adhésion, leurs dons, leur soutien. Nous avons, durant l'année 2022, à nouveau, dû renoncer à la fête du Partage, mais nous avons pu, avec le soutien de l'Association Ô P'tit grain d'Arbin, organiser une soirée africaine avec le groupe Kassoumaï (danses et percussions) le 20 mai, et présenter les 26 années de Cap Développement. Puis nous avons pu organiser la fête annuelle de Notre Dame des Vignes, suivie d'un repas sur l'espace de Mérande à Arbin. Nous espérons pouvoir reprendre la « Fête du Partage » à Cruet. Elle est prévue le 17 mars 2023 et ainsi, avec les associations qui nous soutiennent, retrouver la dynamique nécessaire à la poursuite de notre action.

Joseph Pasteur - [joseph.pasteur@orange.fr](mailto:joseph.pasteur@orange.fr)

Pierre Besson - [p.besson@5fr.fr](mailto:p.besson@5fr.fr)

Philippe Brethé - [p.brethe@free.fr](mailto:p.brethe@free.fr)

Marinette Novel - [marinette.novel73@orange.fr](mailto:marinette.novel73@orange.fr)

## Cruet Nature et Patrimoines

**2022, une année de retrouvailles après la pandémie**

Avec les matinées entretien des sentiers, des pelouses sèches, des abords du pont des Anglais, bien d'autres activités ont animé la vie de l'association. Lorsque vous vous promènerez sur les sentiers, vous découvrirez le balisage en cours de réalisation. Pour les sentiers de petite randonnée sur la commune, non-inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées), vous rencontrerez une signalétique de couleur : bleu et jaune 



Le voyage sur quatre jours dans l'est de la France (Verdun et ses environs) a enfin pu se concrétiser. C'est avec beaucoup d'émotion et de respect que nous avons visité des lieux

chargés d'une histoire triste et sanglante que nos grands-parents ont vécue (tranchées de Saint Mihiel, butte de Vauquois, citadelle et ossuaire de Douaumont, spectacle son et lumière « des Flammes à la Lumière » retraçant l'histoire à travers le destin croisé de deux soldats français et allemand...). Ce n'est pas le même conflit, mais nous avons également visité à Natzwiller, le seul camp de concentration situé sur le territoire français « le Struthof ». La visite de Metz (oppidum principal de la tribu celtique des Médiomatrques), depuis la cathédrale Saint-Etienne appelée « la lanterne du Bon Dieu » jusqu'à la gare de Metz, élue plus belle de France en 2017, nous a permis de découvrir sa richesse patrimoniale dans des bâtiments éclatants de leur pierre de Jaumont jaune.

Jean-Claude Bouchet, président de l'association des « Amis de Montmélian et de ses environs », nous a fait découvrir les richesses du village d'Arbin : le cénotaphe d'Albinus, l'église Saint-Nicolas, les vestiges de l'église Saint-Véran, la représentation de la Vierge et l'enfant nichée dans son oratoire veillant sur tous les passants de la rue principale, le pont aqueduc bâti par les moines chartreux sur le ruisseau de la Crouza,...

Comme il est de coutume en septembre, Roland nous a conduits, cette année, dans le haut Diois. Entre visite guidée de Châtillon

en Diois, du Luc en Diois, du marais des Bouligons, des balades géologiques avec notamment le site classé du CLAPS, la récréation a été bien remplie...et joyeuse.

Sous la protection de Yannick Decker, directeur administratif de la fédération française de spéléologie, nous avons eu le privilège de bénéficier d'une initiation à la spéléo dans la grotte de Prér rouge (Bauges) pour la randonnée sportive ou celle de Bange pour une promenade plus familiale. Une première pour beaucoup mais ô combien appréciée par tous.

Le tribunal de Chambéry a rendu son jugement. Monsieur X non identifié, fusillé par les Allemands vers le pont des Anglais le 08 juin 1944 et inscrit sur le monument aux morts, a retrouvé son identité. Nous vous dévoilerons son nom et l'histoire extraordinaire que nous avons mise à jour en fouillant les archives, lors d'une conférence associée à une cérémonie à son hommage en 2023.

Nous vous invitons à venir nous faire part de vos idées lors de l'Assemblée Générale du 27 janvier prochain qui est ouverte à tous.

**Contacts :** Denise Cunit et Michel Martin, Coprésidents

**Courriel :** [cruet.np.73@outlook.fr](mailto:cruet.np.73@outlook.fr)  
<http://cruet.np.free.fr>

## Généralités Mouvement - Club la Magnennaz de Cruet

Après deux années d'interruption, les activités habituelles du Club ont pu reprendre. La danse de salon tous les mardis après-midi ; le dernier vendredi de chaque mois, vous pouvez vous distraire avec la danse de tous pays. La gym douce a également repris tous les mardis matin ainsi que la chorale le jeudi. Le Club a pu proposer à sa centaine d'adhérents, plusieurs manifestations en cours d'année : sortie pique-nique, repas au restaurant, voyage d'une journée. En septembre nous avons accueilli, l'édition 2022 de la journée de solidarité « Ensemble sur les Chemins de la Convivialité ». Cette opération nationale de communication et de solidarité en faveur de Madagascar, visant à rassembler le plus possible d'adhérents et de non adhérents pour une promenade ou randonnée d'une journée. C'est ainsi que 186 participants, venant de tout le département, ont pu parcourir les sentiers de Cruet, et au retour partager un goûter convivial et découvrir quelques producteurs de produits locaux.

Le club a également proposé une soirée théâtre début octobre et le concours de belote en novembre.

Le Conseil d'Administration va maintenant travailler sur les prévisions du calendrier 2023. Il lance un appel aux personnes de bonne volonté pour renforcer l'équipe en place, plus on est, plus la tâche est facile. Une date à retenir : le 26 janvier aura lieu l'Assemblée Générale de notre association.

**Présidente : Marie-Christine Le Cloirec**

Tél. 06.81.53.72.74



## Les Indiens de Montlamb'air



Créé par des passionnés en 1989, le club de parapente « les Indiens de montlamb'air » offre à ses 140 membres un cadre pour leur activité favorite, avec une aire de décollage située près du hameau de Montlambert, et un terrain d'atterrissage dans la vallée. Ce site est ouvert à tous les parapentistes français et étrangers, dans le cadre du fonctionnement de la fédération de vol libre, et est très connu dans le milieu du parapente. Au départ de Montlambert, des vols de distance de plus de 250 kms ont été réalisés. Un itinéraire pédestre a été tracé permettant à de plus en plus de pilotes de rejoindre l'aire de décollage à pied à partir de l'atterrissage (600m de dénivelé), et une table de pique-nique a été installée sur le décollage.

Les Indiens de Montlamb'air organisent chaque année deux journées de vol « Handi'ailes » pour les handicapés, une compétition de niveau national (fin mars/début avril), et une fête champêtre sur le terrain d'atterrissage début septembre. A cette occasion, des baptêmes sont organisés à des prix très accessibles afin de permettre aux habitants de la combe de Savoie de découvrir le vol libre. L'esprit du club reste très familial, avec un accompagnement des jeunes et des débutants leur permettant de se perfectionner en sécurité, l'organisation de sorties de groupe, la vérification des parachutes de secours, des formations météo et sécurité, etc...Les membres du club se réunissent chaque premier vendredi du mois dans l'une des salles de la commune.

**Président : Jacques Boulud - Tél. 06.88.60.90.87**

[www.montlambair.org](http://www.montlambair.org)

**Facebook : [facebook.com/lesindiensdemontlambair](https://facebook.com/lesindiensdemontlambair)**

## Les anciens combattants de Cruet

Nous sommes sortis provisoirement du CO-VID...mais, dans l'année 2022, que de soucis majeurs dû à la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Sans compter les problèmes très importants relatifs au climat, tels la grêle, la canicule, la sécheresse etc...Ce qui occasionne des dysfonctionnements dans notre vie quotidienne, dont principalement notre pouvoir d'achat dû à l'inflation qui impacte tout le monde.

Le Monde bouge, d'autres conflits peuvent se déclarer, tels, la Corée du Nord et la Corée du Sud - La Chine et Taïwan - L'Iran et Israël et beaucoup de pays d'Afrique sous le joug de terroristes. Il ne faut pas toujours regarder en arrière, mais à 20 ans nous faisons la guerre en Algérie et cela pendant 28 mois, avec des séquelles pour beaucoup d'entre nous. Les jeunes d'aujourd'hui ont cette chance que notre belle France soit en PAIX depuis 60 ans. Nous souhaitons que cela dure encore longtemps. Imaginons aujourd'hui s'il fallait

envoyer nos enfants à la guerre !

C'est pour cette raison qu'il faut participer aux cérémonies aux Monuments aux Morts pour tous nos camarades décédés qui ont donné une partie de leur vie pour gagner cette Paix, nous leurs rendons hommages.

Plus concrètement revenons à notre petite commune de Cruet. Nous ne sommes plus que trois Anciens Combattants de la section de Cruet : Raymond Gachet (La Baraterie), Claude Sellier (Les Cellières) et Michel Lemaître (Le Chanay). Tant que notre santé le permettra, nous assisterons aux Cérémonies Commémoratives, en mémoire de tous les disparus des guerres 1914/18 et 1939/45. Nous remercions, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour l'organisation des Cérémonies, le Direc-



teur de l'école et ses élèves, la Cliqué de Cruet ainsi que tous les habitants de la Commune présents lors des Cérémonies.

P.S. Entre le moment (début novembre) ou j'écris ces lignes et la parution de ce journal que peut-il encore se passer sur notre planète ????

**Contact : Claude Sellier**

**Courriel : [sellier-21a@orange.fr](mailto:sellier-21a@orange.fr)**

## Les Strad, école de violon et de danse



Après trois saisons chaotiques, nous sommes très heureux de retrouver nos anciens élèves danseurs et violonistes, petits et grands et de rencontrer les nouveaux. Ils sont venus nombreux lors de notre journée d'inscriptions le 7 septembre et pour le forum des associations de Cruet du 11 septembre. Nous en sommes ravis ! Les cours ont repris (normalement !) le lundi 12 septembre.

Elodie Mareau-Guichard assure les cours de danse classique à partir de 8 ans le lundi soir et le mercredi toute la journée pour les cours d'éveil initiation et de danse jazz à partir de 4 ans. Un atelier d'éveil corporel pour les enfants de 2-3 ans est proposé un mercredi par mois de 9h45 à 10h30. Pour cet atelier, l'inscription est possible pour le cycle entier ou à la séance. Pour connaître les dates et vous inscrire, vous pouvez joindre Elodie Mareau-Guichard.

Nadine Zanchi assure les cours de violon le mercredi et le samedi à l'espace communal du Mont Charvet. Un samedi par mois, l'orchestre se réunit pour répéter. C'est l'occasion de rencontrer les autres élèves de Nadine des différentes écoles du secteur et de partager un chaleureux moment musical. Un concert gratuit, ouvert à tous est donné chaque année au printemps à la salle polyvalente de Cruet. Nous inviterons, cette année encore de nouveaux intervenants professionnels pour organiser différents stages (Hip-Hop, Contemporain, Claquettes, théâtre, musique...).

Ces stages sont ouverts à tous. Les 23 et 24 juin 2023, danseurs et violonistes vous présenteront leurs spectacles de fin d'année à la salle polyvalente de Cruet. Le dimanche 4 juin 2023, à la salle polyvalente de Cruet, l'association Les Strad et le Trio Pavane vous proposeront un concert hommage à Patricia Guilbeau, violoniste et fondatrice de l'association, décédée le 28 mai 2013. 10 ans déjà ! Les membres de l'association Les Strad vous souhaitent une bonne année 2023.

**Danse :** Elodie Guichard

Tél. 06.82.03.93.05

**Violon :** Nadine Zanchi

Tél. 06.09.91.39.50

**Courriel :** lesstrad@yahoo.fr

**Facebook :** facebook.com/Les STRAD-573570769436850

## Cruet Running Club

Le Cruet Running Club continue son aventure ! Après une première année pleine d'espoirs, le C.R.C. continue sa croissance. Nous accueillons toutes les personnes majeures désireuses de partager nos deux rendez-vous hebdomadaires quelques soient les motivations et les niveaux. Venez rejoindre les 25 membres déjà inscrits. Vous souhaitez courir mais pas seul(e), vous souhaitez progresser graduellement, vous souhaitez commencer ou recommencer une pratique sportive dans un cadre bienveillant, vous voulez découvrir de nouveaux terrains de jeu, sortir de votre zone de confort : le C.R.C. est là ! Vous avez des objectifs ? Nous programmons vos entraînements. L'association est affiliée à la Fédération Française d'Athlétisme qui assure un contrôle de la qualité de l'encadrement. N'hésitez pas à venir faire un essai. Venez nous rencontrer devant l'église de Cruet les jeudi (19h-21h) et/ou les dimanche (18h-20h), au moment des entraînements.

**Président :** Yann Le Saux

**Courriel :** crc73800@gmail.com

**Facebook « Cruet Running Club »**

**www.crc73800.org**



## La Clique de Cruet

Après quelques balbutiements en 2021 et ce jusqu'au 18 mars 2022, les musiciens de la Clique de Cruet se sont retrouvés avec assiduité tous les vendredis soir à la salle de musique pour réviser ou apprendre les morceaux de Batterie-Fanfare et un nouveau répertoire. A ce jour, les cours de trompette sont dispensés par Dorothee Box à 4 jeunes de 11 à 14 ans et 3 adultes.

Ces cours sont ouverts à toute personne jeune ou moins jeune qui veut apprendre ou reprendre la pratique d'un instrument. Cette année 2022, la Clique de Cruet a participé :

- le 8 mai - cérémonie à Cruet
- le 21 juin - fête de la musique à Villaroux
- le 26 juin - kermesse de l'école à Cruet
- le 28 juin - aubade à l'Espace Communal à Cruet
- le 27 août - cérémonie à Chapareillan
- le 11 novembre - cérémonie à Cruet

Nous accueillons toutes les personnes, débutantes ou non, jeunes ou moins jeunes, qui veulent se retrouver pour le plaisir de jouer de la musique dans une bonne ambiance, tous les vendredis soir de 19h30 à 20h30 à la salle de musique à l'Espace Communal Mont Charvet. Nous envisageons de créer une classe d'Eveil musical pour les enfants de 3 à 6 ans. Parents si vous êtes intéressés pour votre enfant, merci de

prendre contact avec nous. Nous remercions Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour leur soutien.

Inscriptions et informations :

Cours de trompette le lundi soir à partir de 16h30

Répétitions le vendredi soir de 19h30 à 20h30

**Présidente :** Marie-Christine Cervantès - Tél. 06.60.96.13.66

**Courriel :** clique.cruet@gmail.com

**www.cliquedecruet.fr**





## Le Grand Raid 73

Après deux années difficiles pour les raisons que tout le monde connaît, le Grand Raid 73 a reconduit l'organisation de son trail en 2022 qui a été une réussite tant par la participation des 130 bénévoles que des 730 concurrents provenant de 52 départements et de 5 pays européens qui ont pris le départ d'une de nos quatre courses. Ces courses au départ et arrivée à la salle des fêtes de Cruet permettent aux concurrents de découvrir les magnifiques paysages du Massif des Bauges.

Nous abordons la 20<sup>ème</sup> édition prévue le 27 mai 2023 et proposons, pour marquer cet événement, et en plus des 4 parcours habituels, une nouvelle distance de 50 km et

3300m de dénivelé que nous avons nommé « Le Bauju ». Pour que cet événement soit une réussite, nous avons besoin de bénévoles. 140 personnes sont nécessaires pour assurer les différentes tâches le jour de la course et les jours précédents (à Cruet, sur le parcours en montagne, sur les ravitaillements). Nous serons honorés si vous décidez de nous aider et prenez contact avec nous [benevoles@grandraid73.fr](mailto:benevoles@grandraid73.fr) ou par courrier en mairie à l'attention du Grand Raid.

**Président :** René Blad - Tél. 06.81.24.83.71  
**Courriel :** [contact@grandraid73.fr](mailto:contact@grandraid73.fr)  
[www.grandraid73.fr](http://www.grandraid73.fr)  
**Facebook :** [facebook.com/grandraid73](https://facebook.com/grandraid73)

## La Leche League

La première réunion officielle autour de l'allaitement maternel fut tenue le 17 octobre 1956 à Franklin Park, Illinois, États-Unis. Le nom La Leche League fut choisi en 1957. « Leche » est un mot espagnol (prononcé « létché ») qui signifie « lait ». Le siège social international de l'organisation se trouve maintenant à Schaumburg en Illinois, aux États-Unis. Aujourd'hui, La Leche League est reconnue comme étant l'autorité internationale en matière d'allaitement. LLL occupe un statut consultatif auprès des Nations Unies (UNICEF), elle entretient des relations de travail officielles avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et agit auprès de la United States Agency for International Development (USAID, Agence américaine pour le dévelop-

pement international) en tant qu'organisation privée de bénévoles [Private Voluntary Organization (PVO)]. Elle est aussi membre fondateur de la World Alliance for Breastfeeding Action (WABA).

LLL est présente dans plus de 70 pays. En France, l'association existe depuis 1979 suivant la loi de 1901 et est reconnue d'intérêt général pour ses activités à caractère éducatif, social et familial. Elle est éligible au dispositif du mécénat. Au fur et à mesure que LLL est devenue une organisation internationale, son but principal est toujours resté le partage d'informations et le soutien individuel qui donnent à la nouvelle mère la confiance dont elle a besoin pour allaiter

son bébé. Ainsi des antennes locales comme celle de Cruet continuent à accompagner les projets parentaux dans le maternage par l'allaitement maternel : par des rencontres entre parents, du soutien à distance par téléphone, via le site internet de référence [lllfrance.org](http://lllfrance.org), facebook, forum, instagram...



## La Tirelire des Écoliers



La Tirelire des Écoliers est l'association des parents des élèves de l'école de Cruet. Une quinzaine de bénévoles actifs s'investissent tout au long de l'année pour permettre le financement de projets pédagogiques, des sorties mais aussi l'achat de jeux et maté-

riels divers. De nombreux parents viennent également aider ponctuellement.

Malgré une fin d'année 2021 encore incertaine avec la poursuite de la pandémie, les recettes ont permis de financer de plusieurs beaux projets, tels qu'un diapoconte réalisé avec Studio Patam de Cruet et un séjour découverte des CM de 3 jours dans la Drôme. Pour permettre de financer toutes ces actions, diverses opérations ont été menées, telles que : la vente des chocolats de Noël, la vente de jeux et jouets avec Casa Case, la tombola de la galette des rois en janvier, la vente de plants de légumes et fleurs en mai et la réalisation d'un chevalet de recettes. Après deux années blanches, la kermesse a clôturé l'année le dimanche 26 juin ; ce fut une fête très réussie grâce à la mobilisation de tous ! Plus de 4.200 € ont été investis, soit une moyenne de 41 € par élève sur l'année.

Depuis la rentrée, d'autres actions ont déjà été menées ou sont en cours :

- **Courseton à Francin** le 21 octobre 2022 avec l'ensemble des classes ; le coût du transport (2 bus) est à prendre en charge.
- **Goûter lors du Défi Mobilité** organisé par Cœur de Savoie et goûter le matin du passage du Père Noël.

Et en 2023, sont prévues notamment les actions suivantes :

- **5 sorties de ski**, à la station des Aillons-Margéraz, en janvier-février, pour les élèves de GS aux CM,
- **Sortie sécurité routière pour les CM** sur la piste de Challes les Eaux,
- **Séances de piscine** en mai et juin 2023 à la piscine du stade à Chambéry pour 77 élèves, des GS de la classe de Thierry Gandet, la classe de Mireille De Gabai (GS et CP) et

la classe d'Evelyne Aguetzaz-Camélio (CE),

- **Sortie(s) culturelle(s)** : il est envisagé à minima une sortie de chaque classe au musée. Les lieux identifiés sont : le musée des Beaux-Arts à Chambéry, le musée du Vin et de la Vigne à Montmélian, le Musée Savoisien, le musée de l'Eau à Cognin,
- **Participation à la Mat's'éclate**, pour les maternelles, qui aura lieu en juin 2023 soit à Albertville, soit à Saint Jean de Maurienne, soit à Francin.

Enfin, nous profitons de l'occasion pour présenter un très beau projet, démarré l'an dernier et qui se poursuivra jusqu'au printemps 2023, visant à concevoir et fabriquer des chasubles pour équiper les enfants de

l'école lors de sorties extérieures. Ce travail est mené avec un groupe d'élèves en CAP « Métiers de la Mode (MMVF) » au Lycée Professionnel Amélie Gex de Chambéry (formation sur 2 ans). Il est porté par une maman de Cruet et professeur, Maryline Grosfilley. C'est la promotion 2021-2023 qui est à l'œuvre, soit 4 élèves, avec un renfort prévu de la promotion 2022-2024 (jeunes en 1<sup>ère</sup> année) pour parvenir à fabriquer les 110 chasubles !

Notre association donne également l'occasion aux parents et aux habitants de se rencontrer dans la bonne humeur, d'intégrer les nouvelles familles et de faire vivre notre village. Alors rejoignez-nous !

Les prochains évènements :

- Tombola des Rois (grilles à rendre avant le 5/01, distribution le 13/01 à la sortie de l'école)
- Février : vente d'un plat à emporter sur précommande
- Mars : vente de biscuits ou brioches
- Mai : Marché aux plants
- 1<sup>er</sup> ou 2 juillet : Kermesse de fin d'année

L'agenda à jour est disponible sur le site de l'école.

**Contact** : [la.tirelire.des.ecoliers.cruet@gmail.com](mailto:la.tirelire.des.ecoliers.cruet@gmail.com)  
**Facebook** : [facebook.com/Tirelire-des-ecoliers-de-Cruet-100420838531148](https://facebook.com/Tirelire-des-ecoliers-de-Cruet-100420838531148)

## Santé Environnement Combe de Savoie



L'association a été créée en 2011, par des citoyens préoccupés par les atteintes à leur environnement et leurs conséquences. Elle s'occupe de sujets malheureusement toujours d'actualité :

- **Les brûlages à l'air libre** qui participent à la pollution atmosphérique, au sujet desquels notre action a contribué à la création d'arrêtés préfectoraux en 2017.
- **La dispersion des pesticides** qui n'est pas sans conséquences sur notre santé et sur la biodiversité, contre laquelle l'association a fait 2 recours au Conseil d'Etat, qu'elle a gagné le 29 juillet 2021.

Ces derniers concernant la protection des personnes présentes et l'utilisation de drones.

L'association est actuellement sur le sujet de la protection des forêts contre les coupes rases. Vous aussi, vous pouvez si vous le souhaitez, vous investir dans les actions en cours et venir faire évoluer favorablement ces différentes situations.

**Coprésidents(es)** : Véronique Chatel, Sylvain Fardeau, Maurice Pichon  
**Courriel** : [secs.asso@gmail.com](mailto:secs.asso@gmail.com)  
<http://secs-association.blogspot.fr>

## La Partageraie



**19<sup>ème</sup> journée Petite Enfance sous le signe de la nature (samedi 8 octobre)**

Ce jour, plus de 460 personnes de tous horizons sont venues à Cruet (242 enfants, 194 parents, 19 grands-parents). Certains sont même revenus l'après-midi pour profiter de la diversité des activités proposées. Le sourire était sur toutes lèvres, des petits comme des grands qui ont apprécié de pouvoir vivre de tels moments de partage en famille et entre familles. La thématique « Nature » a particulièrement plu. Il y en avait pour tous les goûts, toutes les envies, tous les besoins de l'enfant : découvrir, explorer, expérimenter, manipuler, éveiller ses sens, bouger, créer,

### Retours de parents

- « Une matinée extra à Cruet ! Vraiment au top ! On s'est vraiment régalé. »
- « Activités géniales, trop bien de penser aux tout-petits. Mes enfants se sont vraiment régalés. »
- « Super bien pensé, super adapté. Un grand merci ! »
- « Encore et encore des journées comme cela ! »
- « Très chouette fête, tous les ateliers sont wahoo ! »
- « Un grand merci pour ce bel événement autour de la nature, l'organisation, l'accueil et la sympathie des professionnels, des bénévoles, le choix des activités, la diversité... Un sans-fautes ! Bravo et à refaire ! »
- « Merci pour cette belle après-midi pour nos enfants. A l'année prochaine ! »

imaginer, construire... et approcher les animaux de la mini-ferme. La réussite de cette action n'a pu avoir lieu qu'avec la mobilisa-

tion d'une équipe de plus de 30 personnes (parents, autres bénévoles, élus, professionnels locaux petite enfance/enfance).

Et l'année prochaine, nous fêterons la 20<sup>ème</sup> journée Petite Enfance à Saint-Pierre d'Albigny, salle polyvalente de la Treille, le samedi 7 octobre 2023. A vos agendas !

### La petite enfance à la Partageraie, c'est aussi :

**Le « Bac à Sable » - Lieu d'Accueil Enfant Parent**

Pour les jeunes enfants (de la naissance à l'entrée à l'école) et leurs parents ou autres référents. Un lieu convivial autour de jeux libres, pour se poser, prendre du temps avec son enfant, rencontrer d'autres familles, échanger autour de l'enfant, de la parentalité.

**Accès libre et gratuit. Accueils les mercredis et vendredis (sauf vacances scolaires) entre 9h et 11h au local de la Combe Noire** sauf certains vendredis à la bibliothèque de Saint-Pierre d'Albigny.

**Le Relais Petite Enfance (ex RAM)**

**Permanence individuelle** le 1<sup>er</sup> mardi du mois à Cruet de 16h30 à 19h à l'Espace Mont Charvet.

**Ateliers d'éveil 1 fois par mois** à Cruet le mardi ou jeudi entre 9h30 et 11h30 (salle des fêtes ou Espace Mont Charvet). Pour les enfants gardés et leur assistante maternelle, garde à domicile et/ou parent.

Et ponctuellement, des animations petite enfance et des ateliers parents/enfants

Appel à de nouvelles assistantes maternelles ! Un métier passion, un mode de garde recherché. Si ce métier vous intéresse, ne pas hésiter à contacter l'animatrice du Relais.

**Contact :** Annie GUILLARD

**Courriel :** petite.enfance@lapartageraie.fr

**Tél.** 07.83.01.10.94 ou 04.79.28.06.71

105, allée des Vallons - n° 1 immeuble la Combe Noire à Saint-Pierre d'Albigny

## Harmonie en mouvement



Apprendre ou réapprendre à bouger et à utiliser le mouvement juste en toutes circonstances, voilà ce que propose la méthode Feldenkrais. En explorant les mille et une façons d'exécuter un même mouvement, vous trouverez, ou retrouverez, la liberté de bouger librement et vous accéderez à un mieux-être physique et mental à travers de nouvelles sensations, pour améliorer votre confort de vie dans les gestes quotidiens comme pour

des pratiques spécifiques sportives, musicales, artistiques, en prévention ou en rééducation. Cours collectifs à l'Espace communal Mont Charvet le lundi après-midi, sauf congés scolaires.

**Elisabeth Larchier - Tél.** 09.77.31.35.22

**Pour en savoir plus sur la méthode :**  
[www.feldenkrais-france.org](http://www.feldenkrais-france.org)

## Le Marocaf' café associatif



Le Marocaf' est le café associatif de Cruet. C'est un lieu ouvert à tous, où l'on peut se retrouver pour discuter et partager un moment de convivialité autour de planches

apéritives et boissons locales dans les jardins de l'Espace Mont Charvet. Ouvert les vendredis soir de mai à septembre, cela fait 2 ans que le café fonctionne grâce aux nombreux adhérents et à l'engagement des bénévoles. Notre association poursuit un but non lucratif. L'ensemble des recettes est réinvesti au sein du café ou pour des activités programmées au café : concerts, spectacles, animations... Les décisions sont prises par le collectif de bénévoles et transmises à l'ensemble des adhérents.

En attendant la réouverture régulière du café dans les jardins, nous proposerons

comme l'année dernière différents ateliers qui se dérouleront à dans la maison des associations. Alors, si vous avez un savoir-faire artistique, artisanal, un talent, ou toute autre compétence particulière et surtout l'envie de les partager ? Que vous soyez amateurs ou professionnels contactez-nous et nous nous occuperons de la mise en place de l'atelier ! Nous avons besoin de tous pour faire vivre ce lieu, n'hésitez pas à nous rejoindre pour un petit ou grand coup de main !

**Contact :** [cafe.asso.cruet@gmail.com](mailto:cafe.asso.cruet@gmail.com)

**Facebook :** [facebook.com/cafe.asso.cruet](https://facebook.com/cafe.asso.cruet)

## TARIFS SALLE DES FÊTES depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022

	ÉTÉ	HIVER
Associations déclarées à Cruet	Gratuit	
Habitants de Cruet pour usage privé (non commercial)	240 €	260 €
Particuliers ou associations hors commune	640 €	680 €
Réunions ou assemblées hors commune sans restauration	210 €	230 €
Location de vaisselle	50 €	
Cauton ménage	100 €	
Cauton	1000 €	

Suite à l'augmentation du prix de l'énergie, deux tarifs ont été mis en place au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

**Été :** du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

**Hiver :** du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Remises des clés le vendredi après-midi pour une utilisation à partir du samedi matin jusqu'au dimanche soir.  
Pour une utilisation dès le vendredi après-midi et/ou le lundi matin, le tarif par demi-journée supplémentaire sera facturé :  
70 € par demi-journée supplémentaire (habitants de Cruet)  
160 € par demi-journée supplémentaire (hors commune)

Réservation auprès du secrétariat de mairie | Tél. 04.79.84.29.62 | Courriel : [animation@cruet.fr](mailto:animation@cruet.fr)



# Agenda

prévisionnel du premier semestre 2023

## JANVIER

- 05 | Marché de producteurs locaux
- 07 | AG des Indiens de Montlamb'air
- 12 | AG du Comité des fêtes
- 20 | Vœux du maire
- 21 | Repas des aînés
- 26 | AG de Générations Mouvement
- 27 | AG Cruet Nature et Patrimoines

## FEVRIER

- 02 | Marché de producteurs locaux
- 05 | La choucroute des aînés ruraux
- 11 | Tartiflette du Comité des fêtes

## MARS

- 02 | Marché de producteurs locaux
- 03 | AG du Marocaf
- 05 | Concours de belote Générations Mouvement
- 11 | Concert en trio Les Strad
- 17 | Fête du partage avec Cap Développement
- 18 | Repas dansant A2C

## AVRIL

- 06 | Marché de producteurs locaux
- 17/21 | Stage de danse Les Strad
- 22 | Soirée années 80 du Comité des fêtes
- 24/26 | Conquête indienne des Indiens de Montlamb'air
- 28 | Réouverture du Marocaf (puis tous les vendredis)

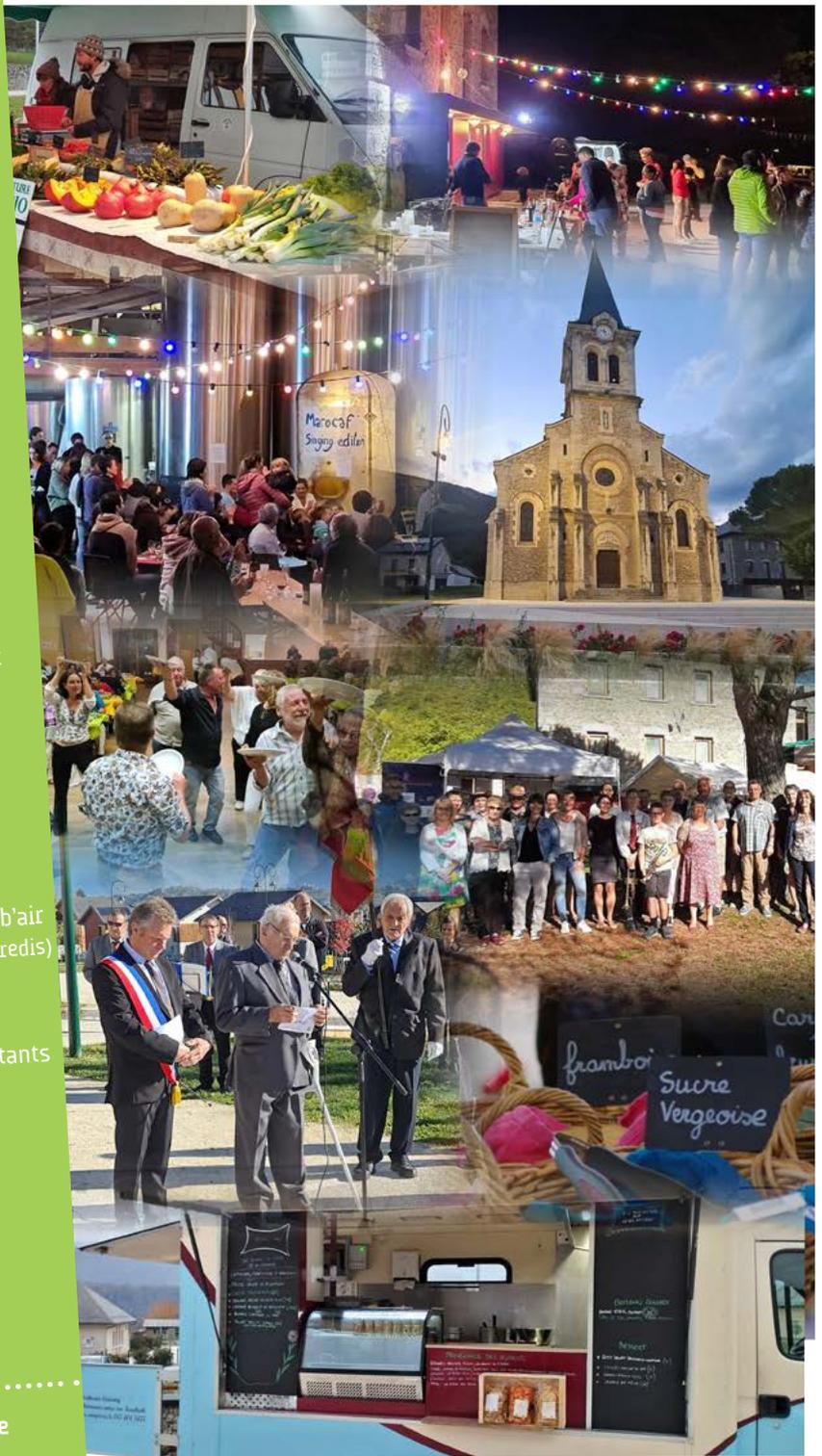
## MAI

- 04 | Marché de producteurs locaux
- 08 | Commémoration avec les anciens combattants
- 13 | Troc Livres
- 27 | Le Grand Raid 73

## JUIN

- 01 | Marché de producteurs locaux
- 01 | Spectacle de la Partageraie
- 04 | Concert hommage à Patricia Guilbeau de Les Strad et Trio Pavane
- 17 | Concert de la Clique
- 23/24 | Spectacle de Les Strad

L'agenda est régulièrement mis à jour sur notre site Internet [www.cruet.fr](http://www.cruet.fr)



### Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi  
de 15h00 à 18h00

Jeudi  
de 9h00 à 12h00

Vendredi  
de 9h00 à 12h00

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous en semaine.

04 79 84 29 62 | [mairie@cruet.fr](mailto:mairie@cruet.fr) | [www.cruet.fr](http://www.cruet.fr)